

Portrait de territoire

Construire une feuille de route d'inclusion numérique



Étude sur les fragilités numériques des communes de la Gironde

LE COMPAS

Expert des politiques sociales dans le territoire

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.

MÉTHODOLOGIE

L'indice de rupture face au numérique

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs : l'**âge**, le **niveau de formation**, l'**activité professionnelle**, les **minima sociaux** et l'**immigration**. Il donne ainsi une note totale donc le maximum est de 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France hexagonale est de 15.

Les typologies de territoires

Une typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches. La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. Elle résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

Recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le COMPAS a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.

ETUDIER LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Cette proportion a presque doublé en quinze ans et concerne toutes les catégories de la population.

Toutefois, si la fracture numérique liée à l'équipement et à l'accès à Internet est moins importante que par le passé, il subsiste une fracture d'usage liée à la maîtrise des outils et à l'accroissement de la dématérialisation.

En effet, 45% des français déclarent toujours rencontrer au moins un frein dans l'utilisation d'Internet. Cela n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales de la population. Ainsi, 61% des personnes diplômées du supérieur ne rencontrent aucune difficulté sur Internet quand ce n'est le cas que de 41% des personnes non diplômées. (*Baromètre du numérique, CREDOC, 2022*)

Le document qui suit est une synthèse du portrait de territoire proposé par PQNA et rédigé par le COMPAS en vue de l'élaboration des feuilles de route territoriales d'inclusion numérique.

Il offre une vision synthétique des fragilités potentielles vis à vis du numérique, de l'offre existante et des enjeux que cela pose. Ce portrait et la synthèse qui en découle représentent des outils essentiels pour construire une feuille de route qui s'appuie sur la connaissance des besoins et enjeux du territoire.



La Gironde compte au dernier recensement 1 654 970 habitants contre 1 548 478 habitants au recensement 2015.

Cette croissance de population est le fait de deux mécanismes : le solde migratoire positif qui est reparti à la hausse après une légère diminution lors du dernier recensement et un solde naturel toujours positif, malgré une légère diminution depuis 2015.

En découle une évolution relative du profil de la population départementale, faite d'une légère diminution de la part des couples avec enfants, d'une progression légère des monoparents et surtout d'une augmentation des personnes seules. Cette dynamique démographique, n'empêche pas un certain vieillissement de la population. En effet, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 25% des habitants.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie médian de la population) est de 13%, il est de 17% à Bordeaux, 21% à Libourne et de 7% au Taillan-Médoc.

L'indice de chômage (cat A, B et C) du département est presque égal à celui observé à l'échelle de la France hexagonale (respectivement 17,5% contre 17%).

Enfin, 14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (contre 15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci après.

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

La Gironde compte 25 quartiers prioritaires qui se situent dans 15 communes du département.

Ces 25 quartiers sont :

- Alpilles – Vincennes – Bois Fleuri,
- Bacalan,
- Barthez,
- Beaudésert,
- Benauges – Henri Sellier – Léo Lagrange - Beausite,
- Carle Vernet – Terres Neuves,
- Carriet,
- Chataignerie – Arago,
- Dorat,
- Génicart Est,
- Grand Caillou,
- Grand Parc,
- Haut Livrac,
- Jean Jaurès,
- Le Lac,
- Marne-Capucins,
- Palmer – Sarailière – 8 mai 1945 – Dravemont,
- Quartier Bourg,
- Quartier Champ de Course,
- Quartier de L'Avenir,
- Quartier Du Centre,
- Saige,
- Thorez Goëlands,
- Thouars,
- Yser – Pont de Madame.

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

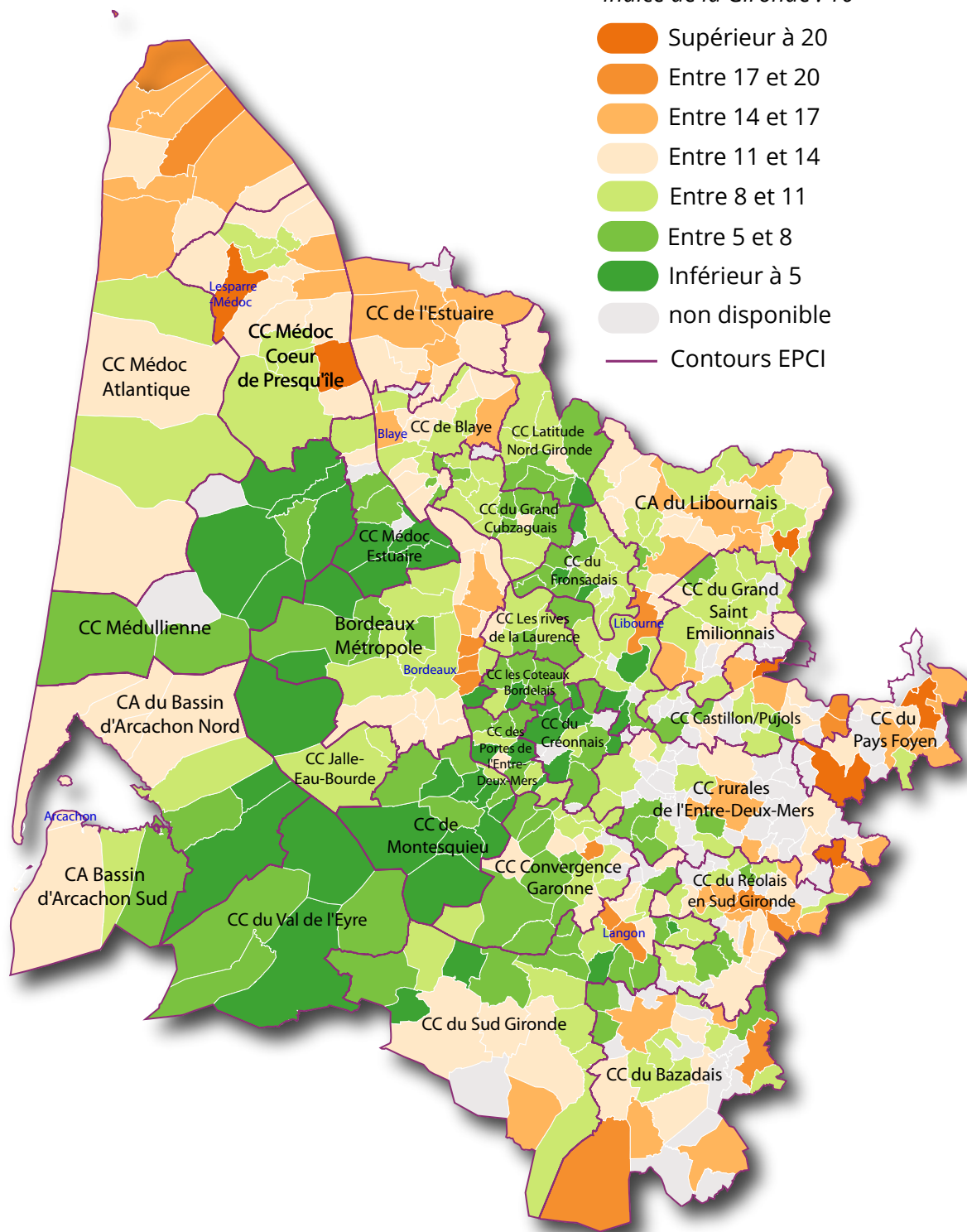


Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique

Indice de la Gironde : 10

-  Supérieur à 20
-  Entre 17 et 20
-  Entre 14 et 17
-  Entre 11 et 14
-  Entre 8 et 11
-  Entre 5 et 8
-  Inférieur à 5
-  non disponible
-  Contours EPCI





L'indice de rupture face au numérique

L'indice de rupture numérique est de 10 pour la Gironde contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

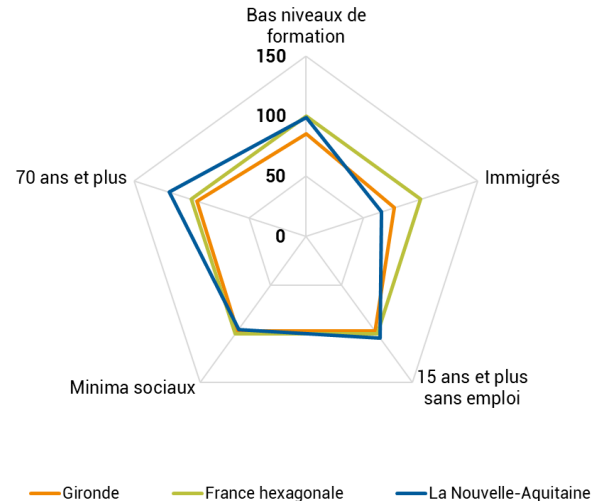
A l'exception de la part des populations immigrées (7,7% en Gironde contre 6,6% en région), les indicateurs composant l'indice sont d'un niveau inférieur ou proche par rapport aux tendances départementales, voire nationales.

Le département se distingue en effet du niveau régional par une sous représentation de la part des bas niveaux de formation (22,4% contre 25,8%) et des 70 ans et plus (12,9% contre 16,1%).

Si la Gironde se distingue de la région et de la France hexagonale par un indice de rupture plus faible, sa part de bénéficiaires de minima sociaux, de bas niveaux de formation et sans emploi sont toutefois proches de celles observées à l'échelle nationale.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation de la Gironde est 1,2 fois moins élevé que celui de la France hexagonale.

QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes et notamment :

- Un taux de pauvreté plus élevé,
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés.

De ce fait, les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.

- Tous les QPV, à l'exception du quartier Marne-Capucins présentent des indices de fragilité numériques très supérieurs à l'indice départemental.
- Le niveau de qualification ainsi que les minima sociaux sont des critères communs à un grand nombre des territoires. La part des personnes immigrées dans la population est également un critère partagé entre tous les QPV et davantage encore que les deux précédents.
- Enfin, le vieillissement de la population est une caractéristique importante de plusieurs quartiers parmi lesquels le Champ de Course, Pont de Madame, le Quartier du Centre et le Quartier du Bourg ainsi que Saige.



Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

Dans le contexte de la Gironde, et compte tenu de cet indice, deux groupes de territoires apparaissent :

1. La coeur du département (groupe 1) :

Il s'agit des intercommunalités suivantes :

- CC Latitude Nord Gironde,
- CC du Grand Cubzaguais,
- CC du Fronsadais,
- CC Les Rives de la Laurence,
- CC les Coteaux Bordelais,
- CC du Créonnais,
- CC des Portes de l'Entre Deux-Mers,
- CC de Montesquieu,
- CC Jalle-Eau-Bourde,
- CC du Val de l'Eyre,
- CA Bassin d'Arcachon Sud,
- CA du Bassin d'Arcachon Nord,
- CC Médullienne,
- CC Médoc Estuaire,
- partie ouest de Bordeaux Métropole.

2. Les communes en bordure du département (groupe 2) :

On y retrouve les territoires en frontière d'autres départements :

- CC Médoc Atlantique,
- CC médoc Cœur de Presqu'Île,
- CC de l'Estuaire,
- CC de Blaye,
- CA du Libournais,
- CC du Grand Saint Emilionnais,
- CC Castillon/Pujols,
- CC du Pays de Foyen,
- CC rurales de l'Entre-Deux-Mers,
- CC du Réolais en Sud Gironde,
- CC du Sud Gironde,
- CC du Bazadais.

3. Bordeaux et sa banlieue sud-est (groupe 3) :

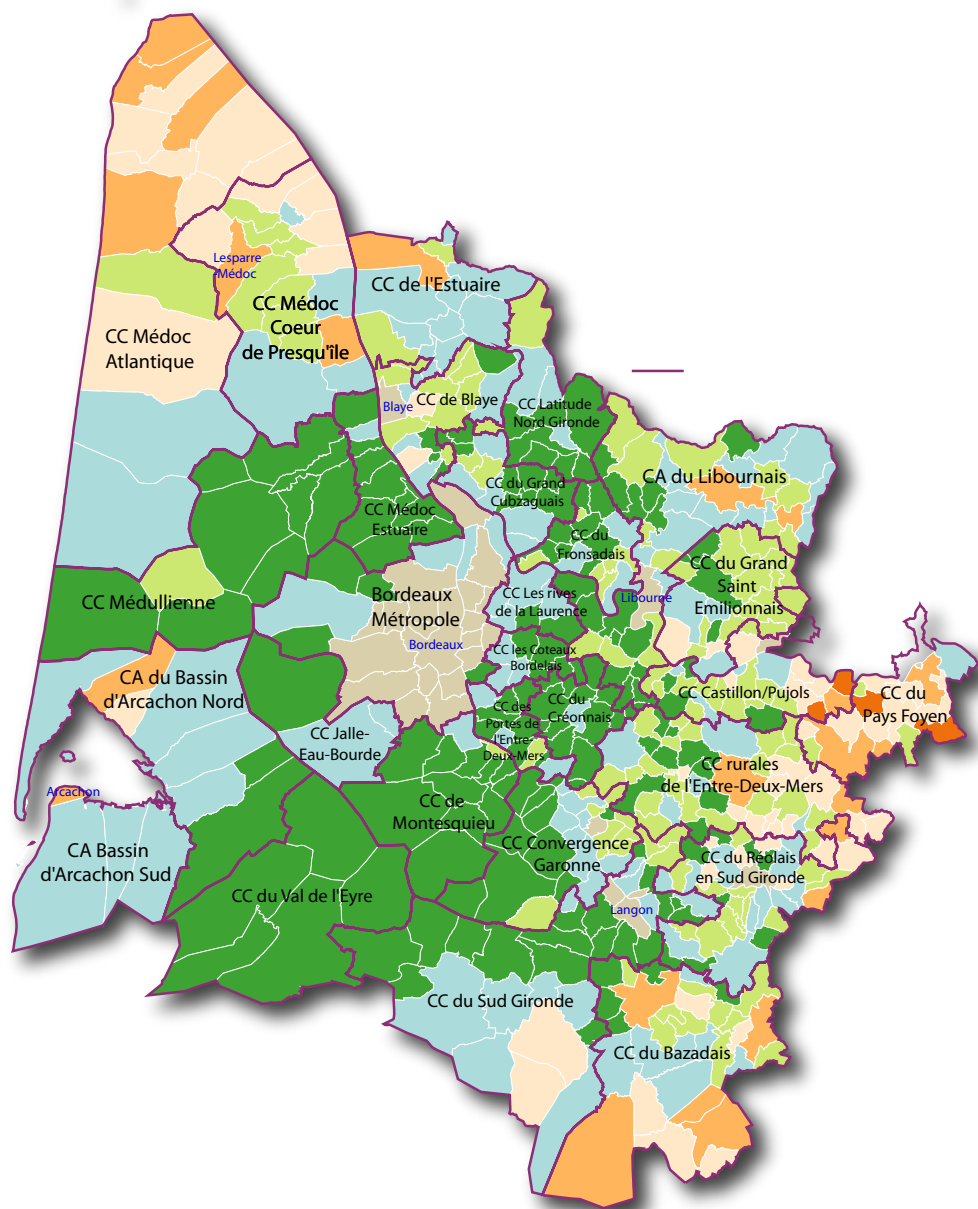
Dans ce groupe se trouve les communes de la banlieue de Bordeaux, et en particulier de la banlieue Est avec les communes de Floirac, Cenon, Lormont, Bassens, Ambarès et Lagrave qui accueillent beaucoup de populations cumulant des fragilités potentielles importantes.

Il faut y ajouter également quelques communes de la banlieue sud (Bègles, Talence, Pessac, Villenave d'Ornon notamment) où les fragilités potentielles sont importantes mais toutefois plus modérées.

Typologie des communes de la Gironde en lien avec l'indice de rupture face au numérique



Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 - Dares 2022 - Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérées où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont surreprésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentales
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans la Gironde ?



La typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires dont les dynamiques sont proches en termes de précarités socio-économiques de populations résidentes.

Une typologie de référence en 7 classes a donc été construite au regard des valeurs de la Nouvelle Aquitaine. Elle permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Dans le contexte de la Gironde, trois groupes de territoires apparaissent :

1. Les communes du coeur du département (groupe 1) :

Cette partie du territoire (EPCI à l'ouest et à l'est de Bordeaux Métropole) présente un profil nuancé avec trois types de communes aux niveaux de fragilités numériques potentielles globalement peu élevés :

1. Les communes composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (en vert - classe 1) dont leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. On fait référence à des communes comme Saint-Jean-d'Illac, Saint-Aubin-de-Médoc, Le Taillan-Médoc ou encore les communes de la CC Médoc Estuaire, de la CC Médullienne, de la CC du Créonnais, de la de Montesquieu et de la CC du Val de l'Eyre.

2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair - classe 3). Cela concerne des communes autour de Bordeaux Métropole telles que Saint-Médard-en-Jalles, Parempuyre, Cestas, Cadaujac ainsi que la majeure partie des communes des CA du Bassin d'Arcachon Nord et Sud.

3. Enfin, une grande partie des communes de Bordeaux Métropole dont les populations regroupent des bas niveaux de formation, des bénéficiaires de minima sociaux et des personnes seules. Il s'agit là de communes urbaines dont un certain nombre accueillent des QPV (marron - classe 5). Notons que ce n'est pas dans ces communes que les fragilités numériques potentielles sont les plus élevées. Il s'agit de communes telles que Mérignac, Le Haillan, Blanquefort ou encore Bruges.

2. Les communes en bordure du département (groupe 2) :

Les territoires frontaliers à d'autres départements sont le plus souvent ceux dont les habitants présentent des fragilités potentielles plus élevées vis-à-vis du numérique. Trois types de territoires se distinguent parmi ce groupe :

1. Les territoires où les fragilités sont les plus fortes dans lesquels se trouvent des personnes âgées vivant seules, des personnes à faibles niveaux de vie, des personnes vivant dans des logements sociaux et des familles monoparentales (classe 5, 6 et 7 - marron, orange clair et foncé). Il s'agit principalement des communes des CC Médoc Atlantique, CC du Bazadais et de la CC du Pays Foyen. On retrouve également des communes moyennes telles que Lesparre-Médoc, Blaye, Libourne ou Langon et d'autres comme Andernos-les-Bains, Pauillac, Coutras, Pessac-sur-Dordogne, Coubeyrac ou encore Sauveterre-de-Guyenne.

2. Les communes en fragilités plus modérées et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (classes 3 et 4 - bleu et beige). On retrouve une grande partie des communes des CC de l'Estuaire, du Sud Gironde, du Réolais en Sud Gironde et à la CA du Libournais. Il s'agit aussi de villes comme Lacanau, Carcans, Saint-Laurent-médoc, Saint-Estèphe, Moullets-et-Villemartin ou Saint-Avit-Saint-Nazaire.

3. Certaines communes présentent des niveaux de fragilité inférieures aux moyennes observées du fait d'une sous représentation des populations exposées à la fragilité (classe 1 et 2 - vert foncé et clair). C'est le cas pour une partie des communes de la CC de Blaye, de la CC Castillon/Pujols, des communes au nord de la CC du Sud Gironde et du Grand Saint Emillionnais.

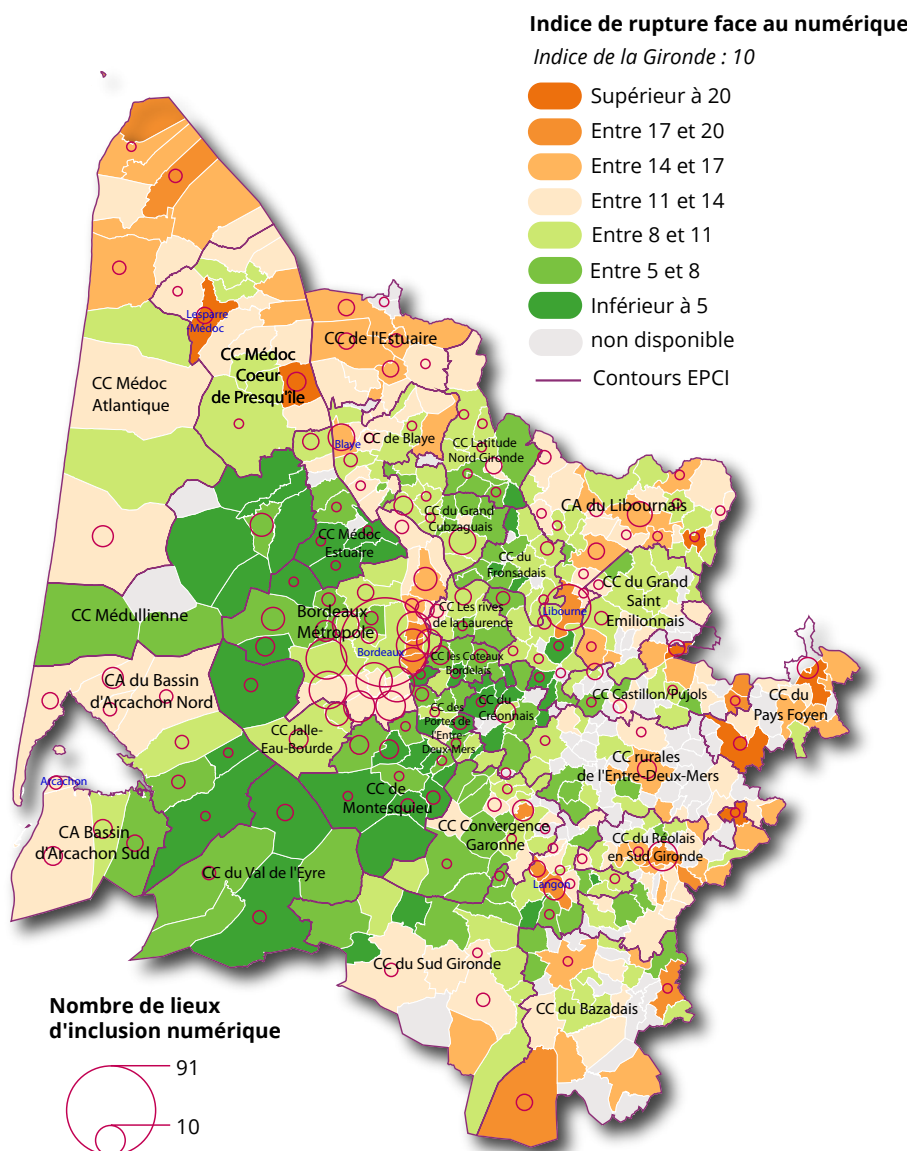
3. Bordeaux et sa banlieue sud et est (groupe 3) :

Bordeaux et les communes du sud et de l'est de Bordeaux Métropole se distinguent du centre du département par sa concentration de communes aux fragilités importantes. On y retrouve une population présente dans les villes denses et peuplées dans lesquelles les bénéficiaires de minima sociaux, les personnes vivant seules, les populations immigrées et les logements sociaux sont surreprésentés (classe 5 - marron).

Il s'agit ici de communes au sud de Bordeaux telles que Pessac, Gradignan, Talence, Villenave-d'Ornon et Bègles ; et à l'est avec des villes comme Floirac, Cenon, Lormont, Bassens ou encore Ambarès-et-Lagrave.

Localisation de l'offre de médiation numérique de la Gironde

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024



Quelle est l'offre locale de médiation au numérique de la Gironde ?

L'étude montre toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Gironde.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

- **La Gironde se caractérise par une offre plutôt importante en matière d'offre d'accompagnement au numérique.** En proportion, cette offre est moins élevée qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine du fait de sa forte densité de population.

- **Le coeur du département connaît une offre importante globalement liée au centre urbain qui accueille de nombreuses structures de médiation et d'accompagnement.** Celles-ci se trouvent souvent

dans des communes aux fragilités potentielles peu élevées mais aussi dans des communes dont la population peut connaître des fragilités numériques importantes.

- **La bordure départementale est peu dotée en matière d'accompagnement numérique dans les trois catégories** (accès au numérique, aides aux démarches, potentialités du numérique). **Cela peut poser des difficultés pour une partie de la population pouvant cumuler l'ensemble des critères de difficultés face au numérique.** D'autres territoires plus au sud du département disposent de peu de structures d'accompagnement au numérique mais les besoins potentiels y sont a priori moins importants. On observe donc à première vue un décalage relatif entre les besoins potentiels et l'offre existante. Cela reste à affiner avec le regard des acteurs de terrain pour déterminer si effectivement il existe ce décalage ou si d'autres réponses existent pour pallier ce premier déficit identifié.



Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

1. L'offre d'accompagnement est moins dense que dans le région et pas toujours répartie de façon homogène dans les différents communes du territoire. Cela s'observe dans des communes présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique, mais aussi dans des communes dont les fragilités potentielles sont importantes.

Dans un département densément peuplé avec des fragilités potentiels globalement moins fortes mais avec des poches de fragilités importantes et où la répartition de l'offre n'est pas homogène, comment renforcer le maillage d'acteurs du territoire pour faciliter l'accès équitable à tous à un accompagnement au numérique ?

2. Les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de seniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les espaces urbains denses du département: ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés, etc.

Comment répondre efficacement à la diversité des besoins émanant de ces populations en fragilité potentielle vis-à-vis du numérique ?

Comment renforcer l'accessibilité à l'offre (par le développement de l'itinérance par exemple)?

Comment améliorer la lisibilité des lieux ressources par les publics cibles ?

3. L'offre de lieux de médiation numérique est à renforcer sur le département. Elle est à renforcer en volume mais aussi en nature au regard du type d'accompagnement proposé. En proportion, et malgré des particularités locales, l'offre en matière d'accompagnement aux démarches numériques est globalement sous représenté par rapport au niveau régional.

Comment renforcer les services d'aides aux démarches là où elle manque : inciter l'aller vers depuis les lieux ressources existants ? Implanter de nouveaux lieux ? Enrichir l'offre de services là où une autre offre existe déjà ?



Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

Contact :

Ugo SOUDRIE - Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 71 44 64 56

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr